

# l'info municipale

MUNICIPALITÉ DE LABELLE

Volume 15 Numéro 12

10 décembre 2004

## JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE !

Chères Labelloises,  
Chers Labellois,

À l'occasion du temps des Fêtes qui approche, nous profitons de ce moment pour vous offrir tous nos vœux de joie, de santé et de sérénité. Que la nouvelle année soit remplie de paix, d'amour, de petits bonheurs et d'accomplissement.

De la part de tous les membres du conseil municipal et de l'ensemble du personnel,

Joyeux Noël et Bonne année !  
La mairesse, Pâquerette Léonard

### FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

L'hôtel de ville et le service des travaux publics seront fermés à compter du 23 décembre 2004 à 15 h 30 jusqu'au 2 janvier 2005 inclusivement.

La bibliothèque sera fermée à compter du 23 décembre à 15 h 30 jusqu'au 3 janvier 2005 inclusivement.

Le centre communautaire sera fermé du 20 décembre 2004 au 2 janvier 2005 inclusivement.

La maison des Jeunes de Labelle sera fermée du 24 au 28 décembre 2004 inclusivement et du 31 décembre 2004 au 3 janvier 2005 inclusivement.

La patinoire sera fermée le 24 et 31 décembre en soirée et la journée complète du 25 décembre et 1er janvier. Pour les autres jours, selon la température, et vous pouvez consulter l'horaire affiché au pavillon des loisirs ou nous contacter au 686-2144 poste 235.

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 DÉCEMBRE 2004

Le conseil municipal a tenu son assemblée régulière du mois de décembre lundi le 6. L'ordre du jour comptait un peu plus de trente (30) éléments différents. Plusieurs des points, reliés à l'administration, sont des éléments qui reviennent à chaque fin d'année financière, et d'autres qui découlent des ententes régionales ou intermunicipales, dont la Municipalité de Labelle est membre.

Ainsi, le conseil municipal a approuvé le budget et sa contribution pour l'année 2005 au "Transport adapté des Laurentides", qui sera de 3 740 \$, et le conseil y sera représenté par le conseiller M. Yvon Nantel. Le conseil a également adopté le budget 2005 de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, ainsi que de la Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides. Dans ces deux cas, la contribution municipale augmente et aura un effet sur le budget municipal de 2005, que nous vous décrirons dans notre bulletin de janvier.

Le conseil a désigné, comme le prévoit le Code municipal, les conseillers qui agiront comme maire suppléant, en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de la Mairesse. Au cours de l'année 2005, les maires suppléants seront M. André Dufresne de janvier à fin juin 2005 et M. André Chapdelaine de juillet à la fin de la période électorale de novembre prochain.

## (suite) COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 DÉCEMBRE 2004

Au plan des ressources humaines, le conseil a accepté la démission de Mme Line Clément Boivin à titre de pompière volontaire pour la municipalité. Le conseil l'a remercié pour son implication comme pompière au cours de toutes ces années. Il a approuvé la prolongation de contrat d'embauche de M. Marc Blaquière à titre d'adjoint temporaire au service de l'urbanisme. Le mandat de trois membres du Comité consultatif d'urbanisme, soit Mme Lise Létourneau, Messieurs Jacques Nantel et Daniel Paiement a été reconduit pour un terme de deux ans. Le conseil a aussi autorisé Mme Geneviève Demers a adhéré à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ).

Dans le domaine de l'urbanisme, plusieurs décisions furent également prises. Tout d'abord, le conseil a accordé une dérogation mineure demandée pour la propriété du 2160, chemin du Lac-Baptiste. Le conseil a renouvelé le règlement municipal relatif au programme de revitalisation, qui vise à encourager les rénovations et les nouvelles constructions dans le périmètre urbanisé de la Municipalité. De même, le règlement 2004-92 relatif à la numérotation des bâtiments a été adopté.

La Mairesse, Mme Pâquerette Léonard, a annoncé que le budget municipal pour l'année financière 2005 sera adopté lors d'une séance spéciale, qui se tiendra le lundi 20 décembre prochain. L'imposition des taxes et des compensations pour l'année à venir, nécessite l'adoption d'un règlement municipal. C'est ce qui a justifié l'adoption de quelques avis de motion, qui se doivent d'être adoptés à la séance précédant l'adoption du règlement.

Tous sont bienvenus à la salle du Conseil, le 20 décembre prochain à 20 h pour l'adoption du budget 2005.

### DÉNEIGEMENT

Le service des travaux publics vous remercie de penser à mettre en pratique les bonnes habitudes, présent à chaque hiver, pour obtenir un déneigement efficace, moins coûteux et améliorant la sécurité des citoyens :

- \* **Aucun stationnement de nuit (entre 12 h et 7 h) en bordure des rues , n'est permis en cas de chute de neige, afin de permettre le déneigement ;**
- \* Éviter de mettre les poubelles sur les trottoirs ou dans la rue;
- \* Ne pas entasser des bancs de neige sur les trottoirs ou dans la rue, lors du déneigement de votre stationnement : trottoir privé;
- \* Stationner dans votre entrée privée plutôt que dans la rue lorsque la météo prévoit des chutes de neige;
- \* Maintenir l'accessibilité aux bornes-fontaines.

Le service des travaux publics tient à vous assurer de sa collaboration pour minimiser les inconvénients occasionnés par le déneigement.

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Pour le « Club des Aventuriers du livre », 603 coupons de participation ont été remplis. Parmi les participants, 32 jeunes se sont partagés des prix: boussoles, porte-CD, livres et T-shirts. Si vous désirez connaître le nom des gagnants, vous pouvez consulter la liste à la bibliothèque.

Félicitations à tous les gagnants !!!

**Joyeuses Fêtes !!!**

#### Tarif et heures d'ouverture

L'abonnement à la bibliothèque ainsi que l'accès aux postes informatiques sont **GRATUITS** pour les résidents / contribuables. Apportez une preuve de résidence lors de votre inscription.

Mardi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30	Vendredi:	10 h à 12 h et 13 h à 17 h
Mercredi:	13 h à 17 h	Samedi:	9 h à 12 h 30
Jeudi:	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30		

Pour plus d'information, n'hésitez pas à me contacter

Ginette Terreault  
(819) 686-2144 poste 237

## Calendrier des activités municipales et communautaires

Mois	Date	Activité	Organisme	Lieu
Janvier	18	Atelier sur le curriculum vitae	Carrefour Jeunesse-Emploi	Maison des Jeunes (Pavillon des loisirs)
Janvier	22	Souper	Club de l'Âge d'or de Labelle	Salle 2 ième étage de l'hôtel de ville
Janvier	Deuxième mercredi du mois	Dîner de l'Amitié		Salle 2 ième étage de l'hôtel de ville

### CIRCUIT PATRIMONIAL

#### *Panneau : Première chapelle*

À la chute aux Iroquois, le curé Labelle dit lui-même la première messe, le 8 septembre 1878, jour de la Nativité de Marie. La même année, il choisit le site de l'église. Il revint en ce lieu, lors de son dernier voyage en 1890.

Voici ce qu'en dit Benjamin Antoine Testard de Montigny, lors de son voyage à Labelle en 1895. « Nous avons visité avec émotion l'endroit où le curé Labelle a dit la première messe. Ce lieu se trouve à quatre arpents, en bas de la chute, du côté sud. \*À sa dernière visite, le bon curé a été s'agenouiller ..... ».

Entre 1878 et 1880, les colons dans leur isolement, reçoivent les secours religieux de l'abbé Samuël Ouimet, curé de Saint-Jovite; les services religieux sont donnés dans la maison de Zothique Therrien, située près de la chute.

Le 29 octobre 1880, l'abbé Arcade Laporte est nommé premier curé de la Nativité, il le sera jusqu'en 1882 et sera remplacé par le père Jean Raynel, Jésuite. En 1896, le curé Charles Proulx devient curé de la Nativité et il le demeurera pendant 26 ans.

Le 27 novembre 1901, l'archevêque d'Ottawa adopte le décret d'érection de la paroisse et le 26 novembre 1902 a lieu l'érection civile de la paroisse de La Nativité de Marie.

#### Construction de l'église

En 1902, l'élaboration des plans est confiée à monsieur Joseph-Arthur Godin, architecte de Montréal et à la fin de juillet, la cie Boileau et Frères, de l'île Bizard, signe à titre d'entrepreneur le contrat d'exécution, au prix de 17 630 \$. Cet édifice mesurera 125 pieds de longueur par 54 pieds de largeur.

Le 19 avril 1970, l'église de Labelle est détruite par un incendie.

### NOTE

**TOUS LES PANNEAUX DU SENTIER PATRIMONIAL ONT ÉTÉ ENLEVÉS POUR LA SAISON HIVERNALE AFIN DE LES PROTÉGER. CEUX-CI SERONT RÉINSTALLÉS AU PRINTEMPS PROCHAIN.**

## ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

### COMITÉ DE LA GARE

Au mois de septembre dernier, de concert avec la Société d'histoire de Chute aux Iroquois, le Comité de la gare recevait la visite de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Sauveur, sous la présidence de monsieur Pierre Gravel, qui était accompagné d'un groupe de vingt-cinq (25) de ses membres.

Monsieur Gilbert Cholette, de la Société d'histoire de Chute aux Iroquois de Labelle, a piloté le groupe en leur faisant faire le circuit patrimonial.

Le groupe a choisi de rester sur place et dîner dans un restaurant de Labelle. La visite s'est terminée au dernier panneau du circuit à la ferme de Zothique David, en fin d'après-midi.

Raymond Cloutier, vice-président  
Comité de la Gare de Labelle

## COMITÉ DES LOISIRS ET MAISON DES JEUNES

Le Carrefour Jeunesse-Emploi Laurentides t'invite à un atelier sur le « curriculum vitae »  
Si tu as 16 ans et plus, inscris-toi le plus tôt possible au 686-2144 poste 235.

L'atelier aura lieu mardi le 18 janvier de 17 h à 18 h à la Maison des Jeunes de Labelle (Pavillon des loisirs).

Le party de Noël de la Maison des jeunes, aura lieu samedi le 18 décembre à la Maison des Jeunes de Labelle.

Le samedi 4 décembre dernier a eu lieu la Guignolée, nous tenons à remercier toutes les personnes pour leur grande générosité. MERCI!

Faites dons de vos jeux de société. Si vous avez des jeux de société complets qui encombrant vos garde-robes, les ados de la Maison des jeunes seront très heureux de vous en débarrasser.

À tous les citoyennes, citoyens, familles, enfants et ados, j'aimerais vous offrir mes meilleurs vœux pour le temps des Fêtes, santé et amour à profusion !

Marie Rachel et Pirouette  
Service des loisirs et Maison des jeunes

## CLUB DE SKI DE FOND DE LABELLE

Le Club de ski de fond de Labelle tenait sa soirée d'ouverture pour la saison 2004-2005, samedi le 20 novembre dernier, à la salle de l'hôtel de ville de Labelle. Plus de 130 personnes sont venues s'amuser, tout en encourageant le club à poursuivre ses activités et en appuyant les bénévoles.

Cette année, le Club a rendu hommage aux propriétaires de terrain qui acceptent de donner des droits de passage pour les sentiers de ski de fond.

La saison s'annonce des plus prometteuses, déjà 44 passes saisonnières ont été vendues durant cet événement.

Madame Lisane Chapleau fut l'heureuse gagnante d'un bon d'achat de 300 \$ chez Intersport Bermarc de Mont-Tremblant. Monsieur Michel Terreault, à qui la chance a sourie, a remporté un magnifique miroir d'une valeur de 250 \$, gracieuseté de monsieur Guy Robillard, ébéniste.

Le président, Martial Brousseau, a dévoilé la nouvelle carte des sentiers qui sera insérée dans le nouveau dépliant du Club.

Le Club de ski de fond de Labelle remercie ses nombreux bénévoles et, surtout, ses généreux commanditaires:

InterSport Bermarc Mt-Tremblant, Guy Robillard ébéniste, Télécâble Nordique, Isabelle Labelle arpenteuse-géomètre, Promutuel L'Abitibienne, Café Antoine Kérouac Destination Nature, Les Agrégats de Labelle, Marché Bonichoix, Restaurant L'Étoile de Labelle, Station Esso Dépanneur de Labelle, Marché Richelieu, Fleuriste André Mayer, Caisse Populaire Labelle-Nominingue, Jacques Allard comptable, Entreprise Jofi, Services financiers Marc Rousseau, Pierre Dumontier, Dubé Cooke & Pedicelli Ass., Bloc aux Bois, Eugène Tremblay électricien, Salon Le Profil, Machabée Automobile, Pharmacie Essaim, Pierre naturelles Durand, D. Archambault denturologiste, Art Cado, Meubles Yvan Piché, Lyne Legault massothérapie, Le Scandinave, Esthétique Chantal Legault, Clinique Médicale de Labelle, Rona Express Claude Forget, Le Griffon de la Gare, Savonnerie Sensorielle, Vidéotheque, Douceur Esthétique, Casse-croûte Obélix, Restaurant La Belle Époque, Gérard Giguère Quincaillerie Gauthier, Camping La Belle et la Rouge.

Prochainement, le programme des activités 2005 sera connu.

Pour informations: 686-9390 ou 686-2746